Certifié conforme
l'original

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABLON VOYAGES — 1 2

Adresse de l'entreprise : 4 ROUTE DE PARAY 91320 WISSOUS — Durée de l'exercice précédent * 0 9

Numéro SIRET * : 3 5 3 1 4 9 4 6 1 0 0 0 7 4 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 024	AG 4 782	1 242
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	599	AS 190	409
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 913	AU 43 948	28 965
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	34 875	BI	34 875
	TOTAL (II)	BJ	114 411	BK 48 920	65 491
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	14 688	BW	14 688
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	860 796	BY 8 673	852 123
	Autres créances (3)	BZ	144 583	CA	144 583
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	7 500	CE	7 500
	Disponibilités	CF	319 731	CG	319 731
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	42 180	CI	42 180
	TOTAL (III)	CJ	1 389 478	CK 8 673	1 380 805
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 503 888	1A 57 593	1 446 296

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL ABLON VOYAGES — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000)	DA	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	187 742
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	288 098
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	558 340
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	127 770
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	106 409
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 485
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 091
	Dettes fiscales et sociales	DY	533 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	41 413
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	887 955
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 446 296

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	841 467
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 003

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2024

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102023	et clos le	30092024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL ABLON VOYAGES 4 ROUTE DE PARAY 91320 WISSOUS	
SIRET 3 5 3 1 4 9 4 6 1 0 0 0 7 4	**Mél :** ablonvoyages@gmail.com
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIE LES ANDELYS IFU 22 AVENUE DE LA REPUBLIQUE BP 27705 LES ANDELYS CEDEX **SIRET**

B ACTIVITÉ

Activités exercées	TRANSPORT	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	347 660	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A		Autres dispositifs	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 *septies*		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*		Société d'investissement immobilier cotée	

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n °2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse — N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
   Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse — N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays — Nom — État de résidence — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONSEIL et EXPERTISE en ENTREPRISE 24 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX **Tél:** 0130434125	**Tél:**
OGA/OMGA [ ] Viseur conventionné [ ] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 13012025 Lieu : WISSOUS
	Qualité et nom du signataire: Gérant JULIEN HERIQUET
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF) [x] Prestataire : CONSEIL et EXPERTISE en ENTREPRISE 24 AVENUE DU CENTRE 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX	

SAGE Experts-comptables janvier 2024

SARL ABLON VOYAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 750,00 Euros
Siège social : 4 ROUTE DE PARAY

91320 WISSOUS
R.C.S : 353 149 461 EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/03/2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2024 faisant ressortir un bénéfice de 288 098,05 Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 288 098,05 Euros, de la façon suivante :

- Autres réserves pour 208 098,05 Euros.
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 80 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
30/09/2024	80 000		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 516,13 Euros.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

ABLON VOYAGES
4 Route de Paray 91320 Wissous, France
Tél. +33 1 85 41 13 05
SARL au capital de 75.000,00 €
Siret 35314946100074 - RCS Evry
N° CEE FR39 353149461 - APE 4939B

Certifié conforme
l'original

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 06/11/2025

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de 1 446 295,66 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 288 098,05 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 09 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 30/09/2023.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Effectif moyen

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 10 ans*
Constructions	*de 10 à 20 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d¸établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	*6 024*		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	*599*		
Autres install., agencements, aménagements			
Matériel de transport	*61 961*		*166 869*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*20 831*		*1 149*
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	*83 390*		*168 018*
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	*34 875*		
TOTAL	*34 875*		
TOTAL GENERAL	*124 289*		*168 018*

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			*6 024*	*6 024*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			*599*	*599*
Autres install., agencements, aménagements				
Matériel de transport		*177 897*	*50 933*	*50 933*
Matériel de bureau, informatique, mobilier			*21 980*	*21 980*
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		*177 897*	*73 512*	*73 512*
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			*34 875*	*34 875*
TOTAL			*34 875*	*34 875*
TOTAL GENERAL		*177 897*	*114 411*	*114 411*

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	**Dotations exercice**	**Elem. sortis reprises**	**Fin exercice**
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	*3 744*	*1 038*		*4 782*
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	*70*	*120*		*190*
Installations, agencements divers				
Matériel de transport	*22 691*	*29 147*	*23 747*	*28 091*
Matériel de bureau, informatique, mobilier	*12 066*	*3 791*		*15 857*
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	*34 827*	*33 057*	*23 747*	*44 138*
TOTAL GENERAL	*38 571*	*34 095*	*23 747*	*48 920*

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	**Dégressif**	**Exceptionnel**	**Dotations**	**Reprises**
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	*1 038*				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	*120*				
Installations, agencements divers					
Matériel de transport	*29 147*				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	*3 791*				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	*33 057*				
TOTAL GENERAL	*34 095*				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	**Montant net début**	**Augmentation**	**Dotations aux aux amort.**	**Montant net à la fin**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	*28 113*	*8 673*	*28 113*	*8 673*
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*28 113*	*8 673*	*28 113*	*8 673*
TOTAL GENERAL	*28 113*	*8 673*	*28 113*	*8 673*
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		*8 673*	*28 113*	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	*34 875*		*34 875*
Clients douteux ou litigieux	*12 720*	*12 720*	
Autres créances clients	*848 076*	*848 076*	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	*1 540*	*1 540*	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	*91 737*	*91 737*	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	*51 306*	*51 306*	
Charges constatées d'avance	*42 180*	*42 180*	
TOTAL GENERAL	*1 082 434*	*1 047 559*	*34 875*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	*2 003*	*2 003*		
- plus d'un an	*125 767*	*79 279*	*46 488*	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*75 091*	*75 091*		
Personnel et comptes rattachés	*138 445*	*138 445*		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	*300 486*	*300 486*		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*85 786*	*85 786*		
- T.V.A.	*471*	*471*		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	*8 600*	*8 600*		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	*106 409*	*106 409*		
Autres dettes	*41 413*	*41 413*		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*884 470*	*837 982*	*46 488*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	*78 702*			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

7 - AUTRES TABLEAUX

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*30 877*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*30 877*

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*2 028*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*11 058*
Dettes fiscales et sociales	*288 308*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*301 394*

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*42 180*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*42 180*	

Commentaires:

8.4 - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant brut	Taux amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	*3 625 939*
TOTAL	*3 625 939*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*1 140 176*
Etranger	*2 485 763*
TOTAL	*3 625 939*

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

9.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		*4 793 408*	*4 793 408*
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		*1 632 182*	*1 632 182*
- Dotations de l'exercice		*458 346*	*458 346*
TOTAL		*2 702 880*	*2 702 880*
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		*1 319 272*	*1 319 272*
- Exercice		*660 502*	*660 502*
TOTAL		*1 979 773*	*1 979 773*
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		*686 123*	*686 123*
- à plus d'un an et cinq au plus		*1 958 862*	*1 958 862*
- à plus de cinq ans		*467 820*	*467 820*
TOTAL		*3 112 805*	*3 112 805*
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an		*121 819*	*121 819*
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		*107 849*	*107 849*
- à plus de cinq ans		*95 050*	*95 050*
TOTAL		*324 719*	*324 719*
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	*24*	
Ouvriers		
TOTAL	*24*	

Commentaires: